



Apprendre...
ailleurs, autrement



LARMOR-PLAGE

GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Ecole **primaire** – Version 2026

Centre « Le Grand Large »

Rue Rohr Mez

Kerpape Plage

56260 Larmor Plage

Renseignements - contact

03.23.23.47.92

sejours.scolaires.ejn02@gmail.com

EJ'N (Education Jeunesse Aisne) est une association qui vous propose des séjours de classe de découvertes.

Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants en poste à EJ'N ou bénévoles au sein de l'association, vous aideront à construire votre séjour : **n'hésitez donc pas à nous poser vos questions, à nous solliciter pour des conseils ou de l'aide.**

EJ'N hérite d'une expérience forte, de près de cinquante années, dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans le projet éducatif EJA ainsi que sur les programmes des institutions officielles.

En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont sous-jacents aux actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

Les 4 besoins fondamentaux

- La respiration

« EJ'N choisit ses implantations, ses lieux de séjours et activités... notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer. Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air. »



- L'alimentation

« Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !

Le projet de fonctionnement de chaque centre a été axé sur la fabrication, par la cuisine, de mets issus de produits locaux. »

- Le repos et le sommeil

« Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.

Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s'isoler, de se reposer... »

- L'hygiène et la santé

« L'hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l'activité, dans l'élaboration, le vécu et l'évaluation de nos séjours éducatifs.

Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l'image de soi... doivent être admis par chaque adulte. »

- Une valeur : La solidarité

« Être solidaire, c'est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.

Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d'œuvrer à EJ'N : c'est bien le fait d'être *solidaire entre...* Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d'être *solidaire avec...* »

- **Une approche : L'activité**

« Cette activité n'est pas isolée dans le séjour, mais elle doit s'inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, ou toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place. »

Hallal ? Casher ? Quel positionnement pour EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque de l'association EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'usager va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

Les personnes ayant un régime alimentaire lié à des problématiques de santé sont prises en compte intégralement : sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies...), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

les personnes ayant un régime alimentaire lié à des choix personnels (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas...) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN, ne pas respecter est constitutif d'une faute.

Les personnes ayant un régime alimentaire lié à une religion (alimentation sans porc...) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.

Les personnes choisissant un régime alimentaire Hallal, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.

Remarque : lorsque EJN réalise et vend une prestation pour un groupe extérieur, c'est-à-dire dont l'organisation est celle d'un autre responsable, les repas servis peuvent être différents et seront indiqués par la direction d'EJN.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du projet éducatif d'EJ'N sur www.ejn02.fr

EJ'N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d'éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l'Enseignement, Pupilles de l'Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel).

Le dossier administratif de départ en classe de découvertes primaire

FICHE 1.2

Le Ministère de l'Education Nationale a publié, en septembre 2023, un guide extrêmement complet pour préparer sa classe de découvertes. Vous pouvez le télécharger à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment>

Ce guide a été publié pour éclairer le changement de réglementation opéré par la nouvelle circulaire du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

Cette circulaire a été complétée par la circulaire du 9 septembre 2025 portant sur le même thème



Ces nouveaux textes de référence ont eu trois objectifs

- Simplifier l'organisation des voyages scolaires dans le 1^{er} degré
- Favoriser la participation de tous les élèves aux sorties scolaires en y associant étroitement les parents
- Harmoniser le traitement des demandes d'autorisations de sorties scolaires sur le territoire national
- Développer la dématérialisation de la procédure par le biais de l'application SORTIESCO

Partant de cet outil et de cette nouvelle circulaire, nous vous proposons de suivre l'échéancier suivant pour obtenir votre autorisation de départ en classe de découvertes.

Il s'agit pour vous de constituer un dossier de demande

Action à réaliser			A qui envoyer ... ou à conserver
Document	Que devez-vous faire ?	N° de Fiche	
DOCUMENTS A TRANSMETTRE A VOTRE IEN via SORTIESCO			
Formulaire de demande d'autorisation d'un voyage scolaire (annexe 1bis*)	Compléter le document	4-1	A transmettre à votre IEN
Budget prévisionnel	EJ'N vous proposera un budget prévisionnel correspondant à votre séjour		A transmettre à votre IEN
Projet pédagogique (aide en annexe 5*)	Rédiger votre projet	4-2	A transmettre à votre IEN
Liste des élèves participants au voyage scolaire (Annexe 7*)	Compléter le document	4-3	
Information sur le transport aller et retour (Annexe 3*)	Il vous sera envoyé à l'école par EJ'N		
Liste des transports internes au séjour (Annexe 3*)	Compléter le document	4-4	
Programme détaillé du séjour (Annexe 6*)	Compléter le document	4-5	

DOCUMENTS A CONSERVER A L'ECOLE			
Formulaires d'autorisation parentale (Annexe 2*)	Faire remplir à chaque parent	5-1	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Attestation d'assurance			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Autorisation nécessaire pour la participation d'un personnel relevant d'un autre employeur (ATSEM, AESH ...)			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Fiche à remplir au moment du départ	Annexe 4	5-2	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Test d'aisance aquatique ou ASSN	Uniquement pour les classes de Mer		
Diplôme de secouriste	Si besoin	5-3	

Les pièces à apporter au centre

Trousseau	A vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	3-1	
Fiches sanitaires de liaison	A faire remplir et signer aux parents. Pour plus de lisibilité, nous vous conseillons de photocopier les pages de vaccinations du carnet de santé et de les joindre à la fiche sanitaire.	3-2	

Réglementation en séjour de classe de découvertes

L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif "élémentaire"	Jusque 24 élèves	De 24 à 36	De 36 à 48
Enseignant Accompagnateur(s)	1 1	1 2	1 3
Total adultes	2	3	4

Les accompagnateurs de voyages scolaires, hors personnel de l'éducation nationale, sont soumis à un contrôle d'honorabilité, par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJASV), **effectué par les services départementaux de l'éducation nationale.**

La liste de vos accompagnateurs doit donc être transmise à votre circonscription, au plus tard 1 mois avant la date de départ en séjour, en amont de la sortie et avant la transmission du dossier à l'IEN.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération...), un **Guide de l'accompagnateur** est téléchargeable sur le site www.ejn02.fr.

Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :

- **Circulaire du 13-6-2023**
Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques Année 2023/2024
<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>
- **Circulaire de 16-7-2024**
Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics
<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>
- **Organisation des sorties et voyages scolaires, guide pratique et modèles de formulaires**
<https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment>



LE CENTRE

Le centre « Le Grand Large » se situe dans le Morbihan, sur la commune de Larmor-Plage, à l'ouest de Lorient, face à l'île de Groix, à 150 mètres de la mer.

Un parc arboré de quatre hectares entièrement clôturé abrite des aires de jeux (terrain de foot, terrain multisports, dojo...) et des bâtiments de plain-pied (hébergement, restauration, travail, détente...).

Le centre est celui des élèves. Pour qu'ils se l'approprient plus facilement, un travail en amont peut être mené à votre demande à partir de plans ou photos : repérages, orientation...



L'HEBERGEMENT

Les chambres vous seront attribuées en fonction des effectifs filles / garçons de l'ensemble des classes présentes. Vous y répartirez vos élèves et vous nous communiquerez les listes par chambre.

Les chambres sont équipées de placards individuels.

Chaque bâtiment possède son propre bloc sanitaire.

Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, l'équipe d'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. Elle n'intervient dans les chambres que si cela est nécessaire.

Pour la responsabilisation et la prise en charge de la vie collective par les élèves eux-mêmes, un « kit ménage » est mis à votre disposition afin que le petit entretien courant et les rangements puissent être réalisés.



LES SALLES DE TRAVAIL

Une disposition de votre classe vous sera proposée lors de votre arrivée mais son réaménagement vous appartient.

A l'aide de votre ordinateur, vous avez la possibilité d'imprimer des documents, moyennant un coût supplémentaire. Même si nous pouvons vous dépanner en fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers...).

Une BCD est à votre disposition. De même qu'une salle de spectacle vous permettant de pratiquer des activités spécifiques pendant les temps scolaires ou les moments de détente.

L'aménagement de votre classe vous appartient.



LES AUTRES MATERIELS A VOTRE DISPOSITION

- Pêche : filets, seaux, pelles, râteaux, haveneaux.
- Jeux d'intérieur et d'extérieur divers, jeux de plage.
- Audio Vidéo : lecteur CD amplifié, vidéo projecteur, téléviseur.
- Communication : téléphone, accès Internet en Wifi dans le bureau de direction.
- Observation : jumelles.
- Orientation : boussoles, cartes terrestres et marines, globes terrestres, balises.
- Météo : girouette, anémomètre, thermomètre, hygromètre, pluviomètre, baromètre.
- Des fiches sur place pour vous aider à préparer vos sorties

LA RESTAURATION

Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'utilisateur va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

- 1) Les personnes ayant un régime alimentaire **lié à des problématiques de santé** sont prises en compte intégralement : **sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies...), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).**
- 2) les personnes ayant un régime alimentaire lié à des choix personnels (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas...) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN à l'équipe de cuisine sur place, ne pas respecter est constitutif d'une faute par l'équipe.
- 3) Les personnes ayant un régime alimentaire lié à une religion (alimentation sans porc..) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.
- 4) Les personnes choisissant un régime alimentaire Hallal, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.

LES SOINS

L'enseignant reste responsable de ses élèves et de leur santé ; un animateur pourra vous aider à organiser les soins. **Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales pour les interventions médicales.**

Une trousse de premiers secours pourra vous être mise à disposition cependant il est préférable que l'enseignant vienne avec la trousse de secours de sa classe.

Certains élèves peuvent avoir des traitements médicaux en cours, il est conseillé de partir en séjour avec le double de cette ordonnance, voire l'originale si possible.

En cas de nécessité de consulter un médecin, pour des raisons d'organisation et d'efficacité, un rendez-vous en visioconférence vous sera proposé via la plateforme Qare. En effet, face aux délais de rendez-vous qui s'allongent, aux temps d'attente sur place et aux prises de rendez-vous difficiles avec les médecins locaux, cette plateforme permet de bénéficier d'un rendez-vous en visio avec un médecin généraliste inscrit à l'Ordre des médecins en moins de 30 minutes. Ce rendez-vous a la même valeur qu'un rendez-vous en cabinet médical. Si nécessaire, une ordonnance pourra vous être délivrée puis imprimée par l'équipe EJM avant de se rendre à la pharmacie.

Nous vous rappelons qu'aucun médicament ne pourra être fourni par l'équipe EJM en l'absence d'ordonnance en cours de validité.

L'avance des frais

Le paiement des frais médicaux (médecin et pharmacie) est à la charge de l'enseignant ou de l'école. EJM ne pourra pas avancer ces frais. Certains médecins de la plateforme pratiquent le tiers payant : dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avancer les frais médicaux si vous détenez le numéro de sécurité sociale et la carte de mutuelle des parents. Nous vous conseillons donc d'apporter les copies des cartes de mutuelle, vitale et de CMU des parents de vos élèves.

Le remboursement

En cas d'avance des frais, une feuille de soin sera éditée au nom des parents afin qu'ils soient remboursés par la Sécurité Sociale. Il reviendra donc aux parents de vous rembourser les frais médicaux pouvant avoir été avancés durant votre séjour.

LE LINGE

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge pour les séjours courts. Nous assurons une lessive sur les longs séjours (8-9-10 jours). Il s'agit en priorité des sous-vêtements et des affaires réellement sales.

Le centre dispose de draps qui permettent de gérer les éventuels pipis au lit.

Nous vous conseillons de **faire l'inventaire des valises en classe, quelques jours avant le départ**, pour pallier d'éventuels oublis et pour gagner du temps lors de l'installation au centre. Il est préférable que toutes les affaires des enfants soient identifiables, par exemple grâce à des initiales marquées au feutre indélébile sur les étiquettes.

Les bagages seront marqués au nom de l'école, de l'enseignant et de l'élève. Ils seront repérés par des étiquettes, des rubans de couleur ou autres marques permettant de les répartir rapidement lors des manipulations.

- **Un seul bagage par personne**
- **Poids maximum : 20 kilos**
- **Dimensions maximales : 80 H x 50 L x 30 P**

LE SUIVI DE VOTRE PROJET

Le premier jour, une réunion d'accueil vous permettra de découvrir les lieux, de rencontrer les personnels et d'obtenir des informations complémentaires concernant votre planning.

Chaque jour vous aurez un temps d'échanges avec un membre de l'équipe du centre, qui vous permettra de faire le point sur votre séjour et d'avoir des indications pour la suite (horaires, transports, activités, conseils sur la préparation et l'organisation pédagogique...).

LA COMMUNICATION

Sauf exception, les communications téléphoniques arrivant sur la ligne fixe du centre, ne sont pas transmises aux enfants.

Cependant, il vous est possible d'ouvrir une boîte vocale téléphonique ou une boîte e-mail pour informer régulièrement les parents. Vous pouvez également créer gratuitement un blog avec le site ondonedesnouvelle.com.

Nous recommandons d'expédier les courriers à destination des élèves avant leur départ afin qu'ils puissent être réceptionnés à l'adresse suivante :



Nombre d'activités par séjour

FICHE 2.2
LARMOR
PRIMAIRE

Les activités sont pensées avec une nouvelle approche :

- Un **séjour** comprenant l'hébergement, le transport, l'accompagnement pédagogique et administratif, les veillées, un certain nombre d'activités et de services proposés par le centre (voir le nombre ci-dessous)
- **Des activités, visites ou veillées** à choisir au coup par coup dans la fiche 2.3 et à payer activité par activité

Séjour

Durée du séjour	Prix part famille par élève	Prix part commune par élève	Activités physiques et sportives	Activités de découvertes	Veillées
5 jours	230 €	230 €	1	1	1
6 jours	255 €	255 €	1	2	2
7 jours	280 €	280 €	1	3	3

Pour chaque durée de séjour, vous pouvez ajouter une veillée en autonomie avec mise à disposition de matériels par l'équipe EJ'N. Selon les possibilités du centre, vous découvrirez sur place si une seconde veillée autonome avec mise à disposition de matériels peut vous être proposée !

Quels que soient les séjours, il vous restera des demi-journées disponibles, elles sont prévues pour des activités de classe ou non, afin d'enrichir ou d'exploiter une sortie ou toute autre activité si vous le souhaitez.

Les activités physiques

Les activités physiques et sportives nautiques sont praticables par :

- Les élèves de CE1,
 - Ayant réussi le test nautique (annexe 12)
 - Et ayant eu au moins un cycle piscine au cours de leur scolarité
- Les élèves de CE2, CM1, CM2
 - Ayant réussi le test nautique (annexe 12)

La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test. (cf annexe 12). La **présence de l'enseignant** de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS.

Les activités physiques et sportives (voile, catamaran et char à voile) sont encadrées par des **animateurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif** de la spécialité ou équivalent.

ATTENTION : selon les conditions météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées. Ces séances pourront être reportées si le planning le permet, il est toutefois possible qu'elles soient annulées et non reportées, sans indemnisation. De plus, en raison des horaires de marées, il peut arriver qu'un séjour bénéficie de moins d'APS. Venir en séjour, c'est accepter de fait l'éventualité qu'une séance annulée soit perdue financièrement.

EJN se réserve le droit de réduire le nombre prévisionnel de séances demandé par un enseignant, et dans ce cas les séances non prises en compte par EJN ne seront pas facturées.

Nombre d'activités possibles à choisir dans le prix de base :

Séjour de 5 jours : 1 activités Séjour de 6 jours : 1 activités Séjour de 7 jours : 1 activités

Toutes les activités physiques et sportives peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible.

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité Si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base
EMBARCATION POUR 1 OU 2 ELEVES Voilier dériveur se pratiquant à proximité du centre.	Direction, propulsion, manœuvres, déplacement autonomie, sécurité, entraide, sensations.	1 séance : 30€ / élève
LE FILAO Goélette de 9 mètres embarquant 12 élèves et l'enseignant de la classe se pratiquant au départ du port du Kernevel à 4,5 km à l'est du centre.	Direction, propulsion, manœuvres, parcours côtier, navigation à vue, aux instruments, randonnée nautique vers Groix, code de la mer.	
LE CHAR A VOILE Uniquement pour les CE2, CM1, CM2 Engin à voile mono ou biplace roulant sur la plage à marée basse.	Direction, propulsion, manœuvres, déplacement autonomie, sécurité, entraide, sensations.	

Les activités de découvertes incluses dans le prix de base

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Nombre d'activités possibles à choisir dans le prix de base :
Séjour de 5 jours : 1 ADD Séjour de 6 jours : 2 ADD Séjour de 7 jours : 3 ADD

Toutes les activités de découvertes peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible. Elles sont encadrées par un animateur EJN.

ACTIVITES DE PECHE A PIED	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité Si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base
<p>Vous pouvez choisir plusieurs séances pour une cohérence de votre projet, dans ce cas il faut respecter l'ordre de ces séances. Exemple : séances 1,2 et 3 (et non pas 2,3,4)</p> <p>LA PECHE A PIED - L'ESTRAN</p> <p>Séance n°1 : découverte de l'estran</p> <p style="text-align: right;">Cycles 1, 2 et 3</p> <p>Les élèves découvrent l'estran en pratiquant une pêche à pied écologique avec observation et identification de la faune et de la flore marines. Si une seule séance de pêche à pied est réalisée, les espèces seront relâchées à l'issue de celle-ci.</p>	<p>Développement des animaux marins, le cycle de vie des êtres vivants, diversité des êtres vivants présents dans le milieu marin et leur interdépendance, relations alimentaires entre les organismes vivants...</p>	<p>100 € Par séance</p>
<p>Séance n°2 : analyse de l'aquarium</p> <p style="text-align: right;">Cycles 2 et 3</p> <p>Si une seconde séance de pêche à pied est réalisée, les espèces capturées lors de la première séance seront placées dans un aquarium préalablement réalisé par l'équipe.</p> <p><i>2 options vous sont proposées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Séance 2-A : élaboration de fiches d'identité des espèces récoltées et de leur chaîne alimentaire - Séance 2-B : observation, description, classification d'espèces animales (reptiles, poissons, mammifères, amphibiens...). Puis élaboration de fiches d'identités de ces différentes espèces et des espèces récoltées. <p><i>Il est possible de choisir les deux options, qui compteront alors comme 2 ADD.</i></p>	<p>Développement des animaux marins, le cycle de vie des êtres vivants, diversité des êtres vivants présents dans le milieu marin et leur interdépendance, relations alimentaires entre les organismes vivants...</p>	<p>100 € Par séance</p>
<p>Séance n°3 : étagement des espèces</p> <p style="text-align: right;">Cycle 3</p> <p>Lors de cette séance, les élèves étudieront l'étagement de la population en bord de mer et compléteront leur aquarium avec de nouvelles espèces éventuellement trouvées.</p>	<p>Développement des animaux marins, le cycle de vie des êtres vivants, diversité des êtres vivants présents dans le milieu marin et leur interdépendance, relations alimentaires entre les organismes vivants...</p>	<p>100 € Par séance</p>
<p>Séance n°4 : classification de coquillages</p> <p style="text-align: right;">Cycle 3</p> <p>Après avoir ramassé des coquillages lors d'une sortie en bord de mer, les élèves vont apprendre à reconnaître les principaux coquillages de Larmor et à différencier mollusques bivalves et mollusques gastéropodes.</p>		<p>100 € Par séance</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation



AUTRES ACTIVITES DE DECOUVERTES	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité Si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base
LE PORT DE PÊCHE Cycles 1, 2 et 3 Découverte du parcours du poisson de la mer à l'assiette et de l'organisation du port (conditionnement, acheminement, distribution).	Découverte des différents types de pêches / de bateaux Découverte de la vie du pêcheur...	180 € Par séance
LA HALLE AUX POISSONS Cycles 1, 2 et 3 Familiarisation avec les différentes espèces pêchées au travers de petits jeux avec la collaboration des commerçants. A la fin de l'activité, les élèves achèteront des fruits de mer qu'ils dégusteront de retour au centre.	Diversité des espèces pêchées, types de pêche...	180 € Par séance
LE PORT DE PLAISANCE Cycles 2 et 3 A partir d'un questionnaire et du plan du port, les élèves vont partir à la découverte du port de plaisance du Kernevel.	Rôle, fonctionnement, caractéristiques d'un port de plaisance, différents types de bateaux ...	180 € Par séance
LE SENTIER COTIER Cycles 2 et 3 Découverte du littoral durant une promenade le long de la côte, d'une distance plus ou moins longue, face à l'île de Groix.	Caractéristiques des littoraux, érosion du littoral, impact de l'homme sur le paysage, faune et flore, identification des composantes biologiques et géologiques d'un paysage...	En autonomie : 80 € Avec un animateur EJN : 160 €
L'ORIENTATION CYCLES 1, 2 et 3 Découverte du centre au travers d'un jeu d'orientation	Parcours à l'aide de photos, utilisation du plan du centre, parcours en étoile, en équipe, ...	130 € Par séance
FABRICATION DE CORDAGES Cycles 2 et 3 Cette activité permet aux élèves de découvrir un espace avec du matériel, d'en comprendre le fonctionnement dans le but de réaliser un cordage. Après l'écoute d'un mystérieux message, les élèves devront imaginer, rassembler leurs idées et faire des propositions avant de se lancer dans la fabrication de cordes en tous genres.	Culture marine, démarches collectives d'investigation	130 € Par séance

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Les activités optionnelles ne sont pas comprises dans le prix de base.

AUTRES ACTIVITES DE DECOUVERTES AVEC UN SUPPLEMENT	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité Si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base
<p>L'OBSERVATOIRE DU PLANCTON</p> <p style="text-align: right;">Cycle 3</p> <p>Laboratoire d'observation du plancton, pour une approche scientifique. A leur arrivée à Port-Louis, les élèves accueillis par un animateur de l'observatoire, vont prélever du plancton. À la suite d'un atelier d'observation au microscope, ils seront sensibilisés au rôle et à l'importance du plancton ainsi qu'à la nécessité de préserver les milieux aquatiques. Sortie en autonomie avec l'accueil d'un personnel à l'observatoire du plancton.</p>	<p>Chaîne alimentaire, relations entre les êtres vivants Impact de l'homme sur son environnement : approche sensible de la nature, compréhension de la notion de développement durable, responsabilité face à l'environnement, pollutions de l'eau (déchets...) et les alternatives à ces déséquilibres</p>	<p style="text-align: center;">300 € Par séance</p>
<p>LA CITADELLE DE PORT LOUIS</p> <p style="text-align: right;">Cycles 2 et 3</p> <p><i>Cette visite se déroule en autonomie, mais nous vous transmettons les documents nécessaires.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La citadelle</u> La citadelle de Port-Louis est un édifice impressionnant du 16^{ème} siècle. Celle-ci offre un panorama unique sur la rade de Lorient et l'île de Groix. - <u>Le musée de la Compagnie des Indes</u> Situé au sein de la citadelle, le musée de la Compagnie des Indes retrace l'histoire des grandes compagnies de commerce des 17^e et 18^e siècles. - <u>Le musée de la Marine</u> Egalement situé à l'intérieur de la citadelle, le musée national de la Marine propose deux parcours à thèmes : un premier consacré au sauvetage en mer et un second, trésors d'océans, dédié à l'archéologie sous-marine. <p>Promenade sur la presqu'île de Gâvres. Chemin ornithologique, fort de Porh Puns, garde plage, Anse de Goërem.</p>	<p>Histoire de la rade de Lorient, la colonisation, la Compagnie des Indes, le sauvetage en mer...</p> <p>Architecture et fonction d'une citadelle...</p>	<p style="text-align: center;">20 €/ personne (enfant et adulte)</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Les visites optionnelles ne sont pas comprises dans le prix de base.

VISITES	PISTES DE TRAVAIL	Activités comprises dans le prix de base selon le nombre autorisé	Prix de l'activité <i>Si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base</i>
<p>L'ÎLE DE GROIX</p> <p><i>Cette visite se déroule en autonomie, mais nous vous transmettons les documents nécessaires.</i></p> <p style="text-align: right;">Cycles 1, 2 et 3</p> <p>Traversée en Ferry de 45 mn, (même sans test nautique). Sortie à la journée.</p>	Milieu naturel, insularité, habitat, géologie...	Non	30 € / personne (enfants ou adultes)
<p>LA CITE DE LA VOILE ERIC TABARLY</p> <p><i>Visite effectuée par un guide de la Cité de la voile.</i></p> <p style="text-align: right;">Cycles 1, 2 et 3</p> <p>Visite au travers d'un espace muséographique ludique et dynamique avec films, manipulations, simulateur de navigation, cinéma 4D...</p> <p>Une découverte inédite de la navigation à voile dans le sillage d'Éric Tabarly, marin hors normes, précurseur passionné et grand concepteur.</p>	Vie à bord, matelotage, manœuvres à bord ...	Non	25 € / personne (enfants ou adultes)
<p>VISITE DE LA RADE EN BATEAU</p> <p><i>Visite commentée (même sans test nautique)</i></p> <p style="text-align: right;">Cycles 1, 2 et 3</p> <p>Une visite de la rade en bateau depuis la mer avec des sites exceptionnels tels que la base de sous-marins, le port de pêche, la citadelle de Port-Louis ou encore le pôle course au large.</p>	Différents types de ports, la rade, la citadelle de Port-Louis...	non	25 € / personne (enfants ou adultes)

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

<p>CONCARNEAU</p> <p><i>Sortie en autonomie à la journée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La ville Close de Concarneau et sa citadelle Construite sur un îlot, la Ville close est une cité fortifiée des XV^e et XVI^e siècles par les ducs de Bretagne. Elle est le cœur historique de la ville. - Musée de la pêche De la préhistoire à nos jours, le musée décrit, présente et explique l'usage et le fonctionnement des engins et des matériels de pêche de toutes les mers du globe. 	<p>Architecture et fonction d'une citadelle, histoire de la ville close...</p> <p>Visite libre.</p> <p><u>Différentes possibilités :</u> Visite libre, visite accompagnée, atelier de pratique artistique</p> <p>Visite accompagnée : 45 min / Atelier 45 min</p>	<p>non</p>	<p>une classe : 35 € / élève</p> <p>Pour deux classes : 25 € / élève</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	----------------------------------------------------------------------------------------

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Les veillées

Nombre de veillées possibles à choisir dans le prix de base :

Séjour de 5 jours : 1 veillées

Séjour de 6 jours : 2 veillées

Séjour de 7 jours : 3 veillées

Ces veillées sont incluses dans le prix de base.

ACTIVITES	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité Si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base
DANSES BRETONNES Cycles 1, 2 et 3 Initiation aux pas les plus simples de la danse bretonne	Ecoute musicale, motricité, approche d'une autre culture	100 € / classe
PHARES ET BALISES Cycles 2 et 3 Découverte du fonctionnement d'un phare au travers d'un jeu.	Découverte et repérage des cardinaux des feux	100 €
MATELOTAGE Cycles 2 et 3 Approche et apprentissage de différents nœuds utilisés en marine.	Psychomotricité fine, lecture de schémas.	100 €
CONTES Cycles 1, 2 et 3 Contes de Bretagne	Initiation à la culture bretonne et travail sur l'imaginaire	100 €
CREPES SUCREES Cycles 1, 2 et 3 Pour le dessert, les élèves dégusteront des crêpes sucrées. <i>Cette veillée nécessite la présence de 2 adultes de la classe</i>		120 €
ESCAPE GAME Cycles 1, 2 et 3 Tentez de découvrir le trésor de Larmor ! <i>Cette veillée nécessite la présence de 4 adultes de la classe</i>	Jeux de coopération et de recherche d'indices	100 €

Veillées non incluses dans le prix de base

REPAS COMPLET GALETTES ET CREPES Les élèves partageront un repas convivial dans une ambiance « crêperie ». Nous vous proposons la mise à disposition du matériel et des ingrédients nécessaires pour préparer des crêpes en autonomie. Un animateur pourra vous accompagner pour tourner les crêpes durant la veillée. <i>Cette veillée nécessite la présence de 2 adultes de la classe</i>	Culture et gastronomie bretonne	Non	12 € par personne (adultes et enfants compris)
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----	------------------------------------------------

Toutes les réservations seront effectuées par le centre.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie en supplément pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation

Trousseau des élèves

FICHE 3.1

Document à coller dans la valise de votre enfant. Nous vous conseillons

d'identifier chaque affaire grâce à des initiales inscrites au feutre indélébile sur les étiquettes par exemple.

Les quantités indiquées sont données à titre indicatif. Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Quantités conseillées	LISTE DES PIÈCES DU TROUSSEAU	NEIGE	JUMENTERIE PRINTEMPS	BOREE	SORBAIS	LARMOR	Quantités fournies par les parents	Quantités relevées à l'arrivée	Quantités relevées au retour
8	Tee-shirts, polos	X	X	X	X	X			
3	Pulls, sweat-shirt	X	X	X	X	X			
3	Pantalons, joggings	X	X	X	X	X			
2	Shorts, bermudas		X	X	X	X			
8	Slips ou culottes	X	X	X	X	X			
2	Pyjamas	X	X	X	X	X			
8	Paires de chaussettes	X	X	X	X	X			
2	Paires de grosses chaussettes de laine	X	X						
1 + 1	Vêtements de pluie type K-Way (coupe-vent + pantalon)	X	X	X	X	X			
1 ou 1 + 1	Combinaison de ski ou veste de ski + pantalon de ski	X							
1	Anorak ou blouson chaud	X	X	X	X	X			
1 + 1	Bonnet de laine + écharpe	X	X						
1	Paire de gants autre que laine	X							
1	Casquette		X	X	X	X			
1	Paire de lunettes de soleil incassables	X	X	X	X	X			
1	Masque de ski	X							
1	Paire de baskets	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussons	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche			X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche adaptées à la neige	X	X						
1	Paire de chaussures pour aller dans l'eau					X			
1	Paire de bottes en caoutchouc (hautes)					X			
1	Taie d'oreiller	X	X	X	X	X			
1	Housse de couette 1 personne	X	X	X	X	X			
1	Drap housse 1 personne	X	X	X	X	X			
2 + 2	Gants et grandes serviettes de toilette	X	X	X	X	X			
1	Sac à linge sale	X	X	X	X	X			
1 paquet	Serviettes de table en papier de préférence	X	X	X	X	X			
3 paquets	Mouchoirs en papier	X	X	X	X	X			
1	Nécessaire de toilette : <i>Savon, shampoing, dentifrice, brosse à dents, peigne, cotons-tiges, brosses</i>	X	X	X	X	X			
1	Crème solaire haute protection 50	X	X	X	X	X			
1	Stick à lèvres	X	X	X	X	X			
1	Petit sac à dos	X	X	X	X	X			
1	Petit sac au nom de l'enfant	X	X	X	X	X			
1	Gourde	X	X	X	X	X			
1	Enveloppes timbrées avec adresses	X	X	X	X	X			
1	Lampe de poche ou frontale	X	X	X	X	X			



1. ENFANT / ADOLESCENT	GARÇON <input type="checkbox"/>	FILLE <input type="checkbox"/>
NOM :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Ecole fréquentée : Classe :		

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : du/...../..... au/...../.....

2. VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant - joindre les photocopies du carnet de santé)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					



Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.
 Attention : Le vaccin anti-tétanique (*tétanos*) ne présente aucune contre-indication.

3. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Taille :m..... Poids :kg Pointure de chaussures :

TRAITEMENTS MÉDICAUX : L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

MALADIES : L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : L'enfant a-t-il une ou des allergies ?

ASTHME OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ALIMENTAIRES OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	MÉDICAMENTEUSES OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	AUTRES
----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

.....

RÉGIMES PARTICULIERS : L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI NON

Si oui, précisez :

.....
.....
Association inclusive et laïque, EJ'N ne propose pas de régime halal, casher ou relevant de tout autre culte.

L'enfant consomme-t-il du porc ? OUI NON

L'enfant consomme-t-il de la viande ? OUI NON

S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? OUI NON

L'enfant mouille-t-il son lit ? OUI NON OCCASIONNELLEMENT

DIFFICULTÉS DE SANTÉ : L'enfant a-t-il des difficultés de santé ? (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....
.....
4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires... ?

OUI

NON

Si oui, précisez.

.....
.....
5. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : **Prénom :**

Adresse (pendant le séjour) :




..... **Code postal :** **Commune :**

Date de naissance :/...../..... **Lieu de naissance :** **Code postal de naissance :**

Profession :

N° Sécurité sociale (15 chiffres) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Mutuelle : **N° contrat :**

 **Domicile :**  **Portable :**  **Bureau :**

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) :

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon Saint-Quentin Soissons

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui Non

Si oui, nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en cas de retour anticipé de l'enfant.

Date :

Signature :

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents) :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE

Informations générales

Voyage impliquant des élèves de : Maternelle
 Élémentaire

Type de voyage : Voyage scolaire sur le territoire national
 Voyage scolaire à l'étranger

Nom de l'école :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Date du séjour : du au Nombre de nuitées :

Département(s) ou pays d'accueil :

Directeur d'école :

Courriel : Téléphone :

Enseignant référent :

Téléphone permettant de joindre le groupe en cas d'urgence :

Nombre d'élèves Nombre d'accompagnateurs :

⇒ Joindre la liste des élèves participant au voyage scolaire comprenant la date de naissance des élèves et le numéro de téléphone d'une personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence.

Équipe d'encadrement

Personnels de l'éducation nationale			
Qualité (enseignant, etc.)	Nom	Prénom	Téléphone

Accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale

Qualité (parent d'élève, personnel de la structure d'accueil etc.)	Sexe (H/F)	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance

Un personnel de la structure d'accueil est formé aux gestes de premiers secours : Oui Non
 Un accompagnateur du voyage scolaire est formé aux gestes de premiers secours : Oui Non

Budget prévisionnel

⇒ Joindre le budget prévisionnel.

Transport

⇒ Joindre la fiche d'information sur le transport.

Hébergement

Structure inscrite au catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement : Oui Non

Nom de la structure d'accueil et d'hébergement :

Education Jeunesse Aisne – Centre « Le Grand Large »

Nom du responsable : **Jérôme VASSEUR**

Adresse : **RUE ROHR MEZ – KERPAPE PLAG**E

Code postal : **56260**

Commune : **LARMOR-PLAGE**

Courriel : **contact@ejn02.fr** Téléphone : 03-23-23-47-92

Projet pédagogique

⇒ Joindre le projet pédagogique.

⇒ Joindre le programme détaillé du voyage scolaire.

Visas

Date de transmission du dossier au directeur d'école [] [] / [] [] / [] [] :

Avis du directeur d'école :

Accord

Refus motivé

Observations :
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du directeur d'école :

Date de transmission du dossier à l'IEN chargé de la circonscription : [] [] / [] [] / [] []

Décision de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription :

Accord

Refus motivé

Observations :
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature de l'IEN chargé de la circonscription :

Aide à la rédaction du projet pédagogique

Ce document constitue une aide à la conception du projet pédagogique pour votre classe.

Le projet pédagogique est un outil personnel qui aide l'enseignant à construire les enseignements visés particulièrement en classe de découvertes et à communiquer la plus-value à la communauté éducative.

Les textes officiels ne précisent aucune forme imposée à ce projet joint au dossier d'autorisation. Pour autant et pour faciliter le traitement et la lecture des dossiers, quelques règles doivent être respectées et les attendus doivent être clairement identifiés :

- Le projet pédagogique comportera 5 à 10 pages maximum (hors annexes). Une quantité importante de documents ne justifie pas la qualité du projet. A l'inverse, un projet pédagogique de deux pages ne permet pas aux divers acteurs de mesurer suffisamment la teneur de celui-ci.
- **Il sera relié et transmis avec les autres pièces administratives** (annexes du bordereau C).

Contenu pédagogique attendu

1) Présenter brièvement les intentions et le contexte dans lequel s'inscrit ce projet :

- Pourquoi ce projet ?
- Pour répondre à quels besoins des élèves ?
- Quels liens avec le projet d'école et la mise en œuvre des fondamentaux ?
- Pourquoi choisir ce centre et/ou cette association ?
- Que souhaite-t-on développer chez les élèves (connaissances, compétences, attitudes) ?

2) Décliner les compétences et les dispositifs :

En prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, présenter ce qui est mis en place avant, pendant et après le séjour :

- Ne pas multiplier les objectifs : construire deux ou trois objectifs d'apprentissage relatifs aux instructions officielles (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes).
- Mettre en évidence des compétences dans les domaines de la maîtrise de la langue et du vivre ensemble
- Décliner ces compétences.
- Le projet doit être le reflet de ce qui va se dérouler : sa préparation permet de définir les orientations du séjour, de faire les choix pédagogiques.

3) Évaluer après le séjour : la ou les finalités du projet.

- Quelles utilisations des données recueillies durant le séjour dans la classe ?
- Quel mode de restitution pour la collectivité et/ou les parents : livret, exposition...
- Quelle évaluation pour les deux ou trois objectifs d'apprentissage énoncés dans le projet ?

Liste des transports internes pendant le séjour

Les déplacements indiqués doivent corespondre au programme détaillé du séjour joint au dossier.

Lorsque plusieurs déplacements sont strictement les mêmes (lieu, activité), ne remplir qu'un seul en indiquant les différentes dates.

EFFECTIF POUR TOUS LES TRANSPORTS INTERNES :

Nb élèves :

Nb adultes :

Date	Activité	Trajet	Moyen de transport*
	Catamaran	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Locquetas – Larmor plage (3km / 5min)	
	Filao Visite du port de plaisance	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Port du Kernevel – Larmor plage (4.5km / 10min)	
	Char à Voile	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Fort Bloqué – Guidel plage (8km / 15min)	
	Sentier cotier	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Le Courégant (5km / 10min)	
	Visite du port de pêche	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Port Du Keroman – Lorient (7km / 15min)	
	Visite de la citadelle de Port Louis Observatoire du Plancton	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Embarcadère vers Port Louis - Lorient (7km / 15min)	
	Traversée vers Port Louis – Bateau bus	du : Embarcadère vers Port Louis - Lorient à : Port Louis (7.5km / 15min)	Bateau Bus
	Visite de la Halle aux Poissons	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Les Halles de Merville - Lorient (7.5km / 15min)	
	Journée sur l'Île de Groix	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Gare Maritime – Embarcadère pour Groix - Lorient (7km / 15min)	
	Traversée vers Ile de Groix	du : Gare Maritime – Embarcadère pour Groix - Lorient à : Port Tudy - Groix (14 km /45min)	FERRY
	Visite de la Cité de la Voile – Éric Tabarly Visite du Pôle Course Visite de la Rade – Escale-ouest	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Cité de la voile – Lorient La Base (5km / 10min) du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Cité de la voile – Lorient La Base (5km / 10min)	
	Journée à Pont Aven et Concarneau	du : Centre IGESA "Le Grand Large" à : Musée de Pont –Aven (45km / 60min)	

		du : Musée de Pont –Aven à : Concarneau (20km / 45min)	
		du : Concarneau à : Centre IGESA "Le Grand Large" (60km / 75min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	
	Autre :	du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : (..... km /.....min)	

*Préciser le moyen de transport utilisé (train, autocar, vélo, etc...)

Selon certains impératifs, météorologiques ou autres, des transports pourront être déplacés ou remplacés par d'autres de cette liste.

Fiche 4-5 - Annexe 6

Téléchargeable en excel sur

<http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html>

Annexe 6

Programme détaillé du séjour

	jour 1	jour 2	jour 3	jour 4	jour 5	jour 6	jour 7	jour 8	jour 9	jour 10	jour 11
DATES	<i>EXEMPLE</i>										
PETIT DEJEUNER											
MATIN	VOYAGE										
DEJEUNER											
APRES- MIDI											
GOUTER											
FIN D'APRES MIDI	<i>ARRIVEE VERS 17 HEURES</i>										
DINER											
SOIREE	<i>INSTALLATION</i>										

**FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION D'UN ELEVE MINEUR A UNE SORTIE
SCOLAIRE OU UN VOYAGE SCOLAIRE A CARACTERE FACULTATIF**

Je, soussigné(e),madame et/ou je soussigné, monsieur.....

exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

élève de la classe de né(e) le à

de nationalité.....

autorise – autorisons / n'autorise pas – n'autorisons pas *
l'enfant.....

à participer à la sortie scolaire organisée par l'école de

à destination de

se déroulant :

pour une sortie sans nuitée le de heures à heures ;

pour une sortie avec nuitée(s) du au

Fait le

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

*Rayer les mentions inutiles

FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART

PAR LE TRANSPORTEUR OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL
ASSURANT LE TRANSPORT (à remettre à l'organisateur de la sortie)

Véhicule(s) :

Marque/modèle	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'aménagement
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Conducteur(s) :

Nom(s) prénom(s)	Numéro de permis de conduire
-	-
-	-
-	-

Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalé sur la carte d'aménagement, configuration "transports d'adultes" lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).



Scanner ce code QR
pour vérifier la conformité
du diplôme sur www.ffss.fr



CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE - PSC 1

Paris, le 21 novembre 2022

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «prévention et secours civiques de niveau 1» ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvage et de Secourisme pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément N° PSC 1 - 1705 C 75 délivrée le 18 mai 2021 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu le procès-verbal de formation n° F-2022-28477 en date du 21 novembre 2022 ;

Le président, déclarant que

Mme Clémentine LE JOLY
née le 6 août 1998 à Lorient (56)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Mme Clémentine LE JOLY** le présent certificat de compétences

Bernard Rapha

PSC1 - FFSS - N° 2022/185553